



Réf: Dossier N° 026215

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE VISION INTER -AFRICAINE » en abrégé « NVIA GROUP »

<u>Siège social</u> Abidjan, Yopougon, NIANGON CITE CIE, LOT 3971, ILOT 113

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/07/ 2021, et enregistrés au CEPICI le 23/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>: SOCIETE « NOUVELLE VISION INTER -AFRICAINE

» en abrégé « NVIA GROUP »

<u>Objet :</u> LOGISTIQUE-LIVRAISON-E-COMMERCE-IMPORT-EXPORT-ELECTRICITE GENERAL-BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la et la vente de tous biens meubles et immeubles. location L'emprunt toutes sommes auprès de tous établissements de financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds participation de prise de dans toute commerce. La société devant créée. Εt généralement existante ou être industrielles, opérations financières, commerciales, mobilières rapportant directement ou et immobilières indirectement se l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

<u>Capital social</u> 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social :</u> Abidjan, Yopougon, NIANGON CITE CIE, LOT 3971, ILOT 113

<u>Dirigeant(s)</u>: M NIAE ALAIN STEPHANE ARTHUR (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-03910 du 12/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°21035/GTCA/RC/2021 du 12/08/2021

